

Source URSSAF : <https://www.urssaf.fr/portail/home/taux-et-baremes/avantages-en-nature/logement.html>

Avantages en nature

- . Nourriture
- . **Logement**
- . Véhicule dont l'employeur est propriétaire
- . Véhicule en location avec ou sans option d'achat

Logement

Montants au 1^{er} janvier 2020

Rémunération brute mensuelle	Pour 1 pièce	Par pièce principale (si plusieurs pièces)
Inférieure à 1 714,00 €	70,80 €	37,90 €
De 1 714,00 € à 2 056,79 €	82,70 €	53,10 €
De 2 056,80 € à 2 399,59 €	94,30 €	70,80 €
De 2 399,60 € à 3 085,19 €	106,10 €	88,40 €
De 3 085,20 € à 3 770,79 €	129,90 €	112,00 €
De 3 770,80 € à 4 456,39 €	153,40 €	135,40 €
De 4 456,40 € à 5 141,99 €	177,00 €	165,00 €
Supérieure ou égale à 5 142,00 €	200,50 €	188,70 €

Pour en savoir plus sur les avantages en nature - Logement.

Précédent

Suivant